



CQP RUESRC

(Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite)

PROGRAMME ET DESCRIPTIF DE FORMATION

Contexte : toute personne voulant reprendre ou créer une auto-école doit être titulaire du Certificat de Qualification Professionnelle Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite (CQP RUESRC).

Public visé : tout public (si vous êtes en situation de handicap : nous consulter).

Prérequis :

- Être titulaire du Titre Professionnel d'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière ou du Brevet pour l'exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière
 - Être titulaire de l'autorisation d'enseigner,
 - Faire preuve d'au minimum une année d'expérience en tant qu'enseignant de la conduite automobile ou enseignant de la sécurité routière et de la conduite automobile, soit au minimum 1607 heures,
- Ou
- Avoir exercé une activité salariée en auto-école d'au moins 1 an, soit au minimum 1607 heures.

Objectifs :

- être capable de piloter l'activité d'enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite,
- être capable de manager une équipe,
- être capable de procéder au développement commercial et de la relation clientèle dans l'enseignement de la conduite.



PROGRAMME DE LA FORMATION : (Conformément au référentiel de l'ANFA – Juin 2020-5^{ème} édition)

Bloc de Compétences 1. Pilotage de l'activité d'enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite. (35 heures)

1. Gérer administrativement une ou plusieurs écoles de conduite.
2. Gérer financièrement une ou plusieurs école(s) de conduite
3. Analyser et contrôler les activités d'une ou plusieurs école(s) de conduite
4. Organiser et contrôler les interventions pédagogiques en école de conduite

Bloc de Compétences 2. Management d'Equipe. (49 heures)

1. Animer une équipe
2. Intégrer les éléments juridiques liés au management
3. Recruter et intégrer un collaborateur
4. Réaliser les entretiens individuels annuels et professionnels.
5. développer les compétences individuelles et collectives
6. Gérer les conflits

Bloc de Compétences 3.

Développement commercial et relation clientèle dans l'enseignement de la conduite. (42 heures)

1. Adapter l'offre de formation et les prix au marché local
2. construire un plan d'actions commerciales, de prospection et de fidélisation pour une école de conduite
3. mettre en œuvre un plan d'actions commerciales, de prospection et de fidélisation pour une école de conduite
4. Etablir les relations avec la clientèle et la fidéliser
5. Gérer les litiges et réclamations clients d'une école de conduite



Durée : 126 heures de formation réparties sur 18 journées.

Rythme : 35 heures par semaine. La formation a lieu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ;

Profil des formateurs : Titulaire du BAFM et exploitant d'école de conduite, titulaire du CAPET et d'un diplôme de niveau III en gestion, comptabilité et/ou finance.

Support(s) de formation / moyens utilisés : Equipement informatique (ordinateur, vidéoprojecteur). Tableau blanc, paper-board, feutres. Photocopieuse à discrétion.

Lieux : Nancy Sécurité Routière, Parc d'activités LAFAYETTE, 54 320 MAXEVILLE.

Prix du stage : nous consulter.

Modalités de règlement : Autofinancement (chèque ou virement), CPF (Compte Personnel de Formation), possibilité de prise en charge par l'OPCO, Transitions pro ou Pôle Emploi en fonction des cas.

Modalités d'inscription : Bulletin d'inscription à renvoyer au plus tard un mois avant le début de la formation.

Délais d'accès à la formation : un mois.

Modalités d'évaluations des stagiaires :

L'évaluation s'effectue par bloc de compétences et par un entretien final de narration par un jury paritaire (qui ne peut avoir lieu qu'après validation des trois blocs de compétences).

Le résultat annuel global de la formation : en 2020, 100% de réussite (11/11 candidats).

La suite de parcours possible du candidat :

- Exploitation d'une école de conduite
- TP ECSR
- CCS Groupe Lourd
- CCS Deux Roues
- <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35279/#ancr6>



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Nancy Sécurité Routière - Parc d'activités Lafayette - 54 320 MAXEVILLE / nancysecuriteroutiere.fr
Tél : 03 83 46 89 63 / 06 67 57 84 21 / nancy-securite-routiere@wanadoo.fr
agrément préfectoral : F 15 054 00010 du 14/05/2020 convention DDTEFP : 41.54.02288.54
SIRET : 45006319300012 RCS Nancy TVA Intracommunautaire : FR 31450063193
SARL au capital de 7 800 Euros



Les débouchés :

Suite à l'obtention du CQP RUESRC, les stagiaires finalisent leur projet initial de :

- création d'un établissement privé d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière,
- reprise d'un établissement privé d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

Dans les 3 mois après l'obtention du CQP RUESRC, 80% des stagiaires ont trouvé un emploi en 2020.

Modalités de suivi des stagiaires :

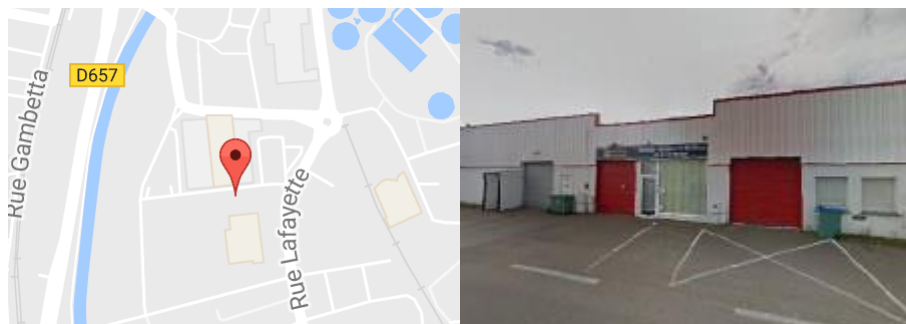
- Remise d'un questionnaire en fin de stage,
- 3 et 6 mois après la fin de la formation qualifiante, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en termes de placement ou de suite de parcours de formation. Ces informations sont collectées sur appel téléphonique et transmis, s'ils en font la demande, aux donneurs d'ordres.

Plan et moyens d'accès au centre de formation :

Depuis l'A31 sortie Nancy centre, Maxéville.

Depuis Nancy centre, direction Maxéville, Metz.

Bus STAN ligne 19 arrêt LAFAYETTE ou MEURTHE.



Modalités pratiques :

- **restauration** : Restaurant asiatique et fast-food sur le site du centre de formation ou cafétéria de grande surface à 5mm du centre,
- **parking** : 150 places de stationnement gratuit sur le site du centre de formation,
- **hébergement** : pas sur place, mais possibilité à proximité (nous consulter).